



**HAL**  
open science

# Nommer et faire être. Pragmatique du nom propre et de l'appellatif

Anna Jaubert

► **To cite this version:**

Anna Jaubert. Nommer et faire être. Pragmatique du nom propre et de l'appellatif. Les Seuil du nom propre, 2017. hal-02078837

**HAL Id: hal-02078837**

**<https://hal.science/hal-02078837>**

Submitted on 25 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Anna Jaubert**  
**Université Nice-Sophia Antipolis**  
**UMR 7320, Bases, Corpus, Langage, CNRS-ILF-UNS**

**Nommer et faire être.**  
**Pragmatique du nom propre et de l'appellatif**

Georges Kleiber, il y a quelques années disait qu'un sillon linguistique trop labouré se transformait en ornière grammaticale. Cet adage mérite de passer à la postérité. Comment parler encore aujourd'hui du nom propre (désormais NP) qui depuis des décennies défraie et défie toutes les tentatives de théorisation que l'on sait ? Pour résoudre les célèbres contradictions philosophiques entre d'une part le NP vide de sens, simple et rigide désignateur (dans la tradition de Stuart Mill à Kripke), et d'autre part le NP drainant tout le sens des descriptions définies qu'il résume (dans la tradition de B. Russell et des philosophes du langage), les sémanticiens ont rivalisé de propositions ingénieuses. Mais tel n'est pas le propos aujourd'hui ; le colloque dont le présent volume est issu a volontairement déplacé la question : en titrant *Les seuils du NP*, il invite à situer l'objet dans une mouvance large, et à nous interroger sur des formes frontières de la dénomination individuelle, pour tenter d'en comprendre l'inscription en discours et les enjeux.

Mon propre titre, et son sous-titre, annoncent la couleur : « Nommer et faire être. Pragmatique du nom propre et de l'appellatif ». La pragmatique analyse les actes de langage, ici c'est l'acte de nommer ; de ce fait il est pertinent d'associer au nom propre les appellatifs, sans préjuger de leur degré de conventionalisation, autrement dit en accueillant les appellatifs occasionnels. Pourquoi une telle extension ? Le flottement, et même les incohérences dans la définition du NP sont la conséquence directe de la frontière instable entre le nom propre et le nom commun, alors que c'est leur opposition qui fonde la catégorie ; des bilans critiques sur la question ont été dressés par Marc Wilmet (notamment Wilmet 2003 : 69-89). Si les frontières ne tiennent pas le choc, mieux vaut les réviser, en l'occurrence j'élargirai le périmètre de l'objet considéré pour tenter de comprendre ce qui justifie sa géométrie variable, et peut-être ce qui l'organise en sous-main. Mais pour ne pas trop embrasser, et donc mal

êtreindre, cette extension de l'objet aux appellatifs s'équilibrera par sa réduction sur le plan fonctionnel. Les emplois visés seront ici ceux qui convoquent explicitement un être du monde en tant que partenaire (réel ou imaginaire) de l'interlocution.

La précision « réel ou imaginaire » n'est pas superflue : qu'on se souvienne de la controverse, assez célèbre, sur la phrase d'ouverture des *Lettres portugaises* de Guilleragues : « Considère mon amour, jusqu'à quel excès tu as manqué de prévoyance. Ah ! Malheureux, tu as été trahi, et tu m'as trahie par des espérances trompeuses... ». L'apostrophe en effet est ambiguë, ambiguë et non pas ambivalente : soit la religieuse, séduite et abandonnée, s'adresse à son amant parti, et « mon amour » est un appellatif métonymique ; c'est l'option défendue par F. Deloffre qui jugeait invraisemblable l'interpellation d'un sentiment ; soit, dans un mouvement réflexif, la religieuse s'adresse à cette passion qui fait partie d'elle-même et qui la dévore ; c'est l'option de Wolfgang Leiner. Elle a convaincu une vingtaine de critiques, et je la rejoins volontiers à la lumière de ce qui suit « tu as été trahi, et tu m'as trahie par des espérances trompeuses... » : c'est l'amour qui a été trahi et non l'amant volage ; il y a toujours figure, mais à un autre niveau, sachant que « l'apostrophe à un allocataire fictif » est un artifice rhétorique bien connu au XVII<sup>e</sup> siècle, et son l'usage à l'époque n'a rien d'exceptionnel (Leiner 1991 : 35-50). Alors pragmatiquement parlant, des objets, des entités, désignés par des noms communs sont érigés momentanément en destinataires du discours, c'est-à-dire en partenaires de l'interlocution. Le phénomène n'est pas isolé<sup>1</sup>. Tout se passe *comme si* l'émotion faisait monter la tension dialogique du discours : Don Diègue, ravagé par l'humiliation, interpelle son épée (« Fer, jadis tant à craindre... Passe pour me venger en de meilleures mains »), et Rodrigue fera de même<sup>2</sup>. L'observation vaut également pour Harpagon volé, fou de désespoir, s'adressant à son « pauvre argent »<sup>3</sup>. Cette brève incursion dans un contexte lyrique ou dramatisé, nous fait mesurer à quel point la construction du sens peut dépendre d'un registre et de son accointance avec un genre de discours, aussi bien d'un « genre premier », pour reprendre les termes de Bakhtine, que d'un « genre second » c'est-à-dire d'un genre littéraire.

---

<sup>1</sup> Par exemple chez La Fontaine, lorsque Psyché amoureuse parle aux rochers, aux arbres, aux ruisseaux... (*Les Amours de Psyché et de Cupidon*, 1669).

<sup>2</sup> Corneille, *Le Cid*, Acte I, sc. 4

<sup>3</sup> Molière, *L'Avare*, Acte IV, sc. 7.

Donc, si nous nous plaçons dans le cadre d'une linguistique du discours, une linguistique qui raisonne sur de l'observable, de l'attesté, et non sur des exemples fabriqués, on en vient naturellement à une analyse pragmatique. Je rappelle l'axiome de Strawson (1970 : 33)<sup>4</sup> :

Nous ne pouvons comprendre le langage comme le théoricien vise à la faire, si nous ne comprenons pas le discours. Nous ne pouvons espérer comprendre le discours si nous ne tenons pas compte du but de la communication.

Une analyse pragmatique, et même stylistico-pragmatique, car il s'agit de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce qui rend saillants certains phénomènes langagiers ? Et quels effets ces saillances peuvent-elles avoir sur le fameux « but de la communication » ? En pressentant l'apostrophe comme une fonction phare du NP et a fortiori de l'appellatif, nous verrons *quelle continuité le point de vue pragmatique permet de dessiner entre eux*.

J'évoquerai d'abord, non pas le NP en soi, mais en contexte les tenants et aboutissants de l'acte de nommer sous ses divers supports. Ce qui m'amènera dans la seconde partie de mon exposé à considérer une dynamique de l'appropriation.

## **1. Ce que nommer veut dire**

Si la dichotomie nom propre /nom commun, idéalement claire en langue, se brouille désespérément en discours, c'est qu'alors elle doit composer avec la dimension active du langage : un langage fait pour établir une relation du signe à l'utilisateur, et une relation des utilisateurs entre eux. Le nom est là pour nommer. Souvent impliqué dans la construction du cadre communicationnel, il désigne dans ce cas l'allocutaire du discours. C'est là sa fonction-phare d'apostrophe, mais il ne l'exerce pas seul. Il y est rejoint par des noms communs plus ou moins spécifiques, qu'on regroupe, en raison même de leur fonction, sous le terme d'appellatifs.

Concrètement, le fait d'être « plus ou moins spécifiques » renvoie à un degré de conventionalisation, de l'inspiration conjoncturelle d'un locuteur aux emplois pérennes liés aux routines socio-discursives. Parmi les appellatifs les plus courants, on rencontre aux côtés de NP, des titres honorifiques (des basiques Monsieur, Madame, à Monseigneur, Votre Altesse, Sire...), des termes de parenté, de relation (mes amis,

---

<sup>4</sup> Strawson, P.F., « Phrase et acte de parole », *Langages* 17, mars 1970, p. 33.

mes chers compatriotes, camarades...), et puis à l'occasion, des termes métaphoriques : les hypochoristiques courants : ma biche, ma colombe, mon lapin, mon chaton, mon trésor..., ou d'autres termes plus occasionnels, souvent des surnoms liés à un trait identifiant : je pense à Blondin dans le western de S. Leone *Le Bon, la Brute et le Truand*, ou à l'Harmonica dans *Il était une fois dans l'Ouest*.

Le trait commun des appellatifs réside non pas dans un champ conceptuel spécifique, mais dans la motivation qui inspire le choix de tel ou tel appellatif, plutôt que d'un autre. On invoque généralement ici les règles sociales, voire protocolaires qui s'imposent au locuteur. Elles sont variables selon les situations (âge, statut social, familial, etc.), les pays, les langues.

En fait dans sa fonction d'apostrophe l'appellatif joue deux rôles :

1. il permet d'identifier aussi précisément que possible l'allocutaire allocuté ; à ce titre, il surdétermine le cadre communicationnel, au besoin en le maquillant comme dans le fameux « c'est à vous que je parle ma sœur... » des *Femmes savantes* (Acte II, sc. 7),

2. Il double cette prédication explicite d'une autre, additionnelle, mais en réalité plus importante, qui manifeste une relation sociale ou affective à la personne désignée. Je renvoie à l'article de D. Perret (1970) qui a fait date, et aux travaux de C. Kerbrat-Orecchioni<sup>5</sup>. Ponctuer une intervention d'un « Monsieur » ou « Madame », c'est évidemment susciter par son énonciation la présence d'un partenaire de l'interlocution, mais c'est aussi *lui dire* « Monsieur » ou « Madame », c'est-à-dire prédiquer la relation liée à l'emploi du plus courant, et a priori du plus neutre des appellatifs. *A priori*, mais en réalité, la relation sociale interfère avec d'autres enjeux, et dans la gamme des termes d'adresse, le choix du standard reste un choix<sup>6</sup>.

Ce n'est donc pas un hasard si leur emploi est parfois source d'hésitation (« comment dois-je vous appeler ? »), ou s'il vient à être corrigé par l'interlocuteur qui refuse un titre cérémonieux : « Appelez moi simplement Georges », marquant par l'emploi du prénom le désir d'un rapport simple, décontracté. Mais le prénom lui-même peut être sujet à variation, selon la sphère où il a cours, publique ou privée. Je l'expérimente quotidiennement : presque tous mes collègues m'appellent Anna, sauf quelques-un(e)s qui m'ont connue avant ou au tout début de mon entrée dans le monde

---

<sup>5</sup> D. Perret, « Les appellatifs. Analyse lexicale des actes de parole » (*Langage* 17, mars 1970, p. 112-118). C. Kerbrat-Orecchioni, 1992-1994.

<sup>6</sup> Point détaillé dans Jaubert 1990, p. 29-30.

universitaire, et qui m'appellent Sylvie. Le NP est donc susceptible de connotations : M. Wilmet (2003 : 80-82) signale toutes les motivations et remotivations possibles des prénoms, ethniques, sociales, culturelles... Le choix du prénom endosse du sens, à tel point qu'il peut déclencher un drame familial. Voir le film *le Prénom*<sup>7</sup>.

Il en va de même pour les autres appellatifs. Tant et si bien que le choix de l'appellatif est un marqueur intéressant de l'évolution possible des rapports interindividuels : les correspondances, par leur suivi, sont un observatoire privilégié de ce genre d'évolution. A titre d'exemple au XVIII<sup>e</sup> siècle, âge d'or des épistoliers, on perçoit un enlèvement de la longue liaison entre Diderot et Sophie Volland, lorsque l'intimiste et tendre « mon amie », ou « ma Sophie » des débuts, fait place, après quelques années (en 1768), à un « Mademoiselle », ou un « Mademoiselle Volland ». Et notons que Sophie, la sagesse, était le prénom très motivé que Diderot avait donné à Louise-Henriette, dans un processus idéalisant<sup>8</sup>.

Entre la distance sociale et la tonalité familière, on peut rencontrer de subtiles gradations. En témoignent Voltaire et Frédéric II, virtuoses en la matière. La lettre, vecteur d'une interaction, surdétermine la représentation des actants qui en sont les pôles. Frédéric, prince héritier du trône de Prusse, va à la rencontre de Voltaire, une gloire de son temps. Les appellatifs utilisés de part et d'autre ont une importance stratégique. Ils s'emploieront à rebroder un rapport de place socialement contraint, et en même temps paratopique, au sens où l'entend D. Maingueneau<sup>9</sup>. En projetant inlassablement les figures complémentaires d'un Qui je suis pour toi/ Qui tu es pour moi, ou plus exactement d'un Qui je veux être pour toi/ Qui je veux que tu sois pour moi<sup>10</sup>, Voltaire et Frédéric firent des appellatifs l'expression privilégiée d'une gratification réciproque :

Il me traitait d'homme divin, je le traitais de Salomon. Les épithètes ne nous coûtaient rien.

Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, M.i. 14

Ne coûtaient rien en effet, car la mise en place avait été ratifiée de part et d'autre.

L'importance de cette prédication incluse, dont C. Détrie 2007 a fait une description détaillée, incite bien entendu les épistoliers à un usage réfléchi. Dans

---

<sup>7</sup> D'Alexandre de la Patelière, sorti en salle le 25 avril 2012.

<sup>8</sup> Sur cette idéalisation du correspondant voir Jaubert 2005b.

<sup>9</sup> D. Maingueneau, 1993.

<sup>10</sup> Notions développées par le psycho-sociologue F. Flahault 1978.

l'échange problématique entre Rousseau et une admiratrice anonyme, Henriette \*\*\*, échange qui a duré un an (mars 1764-mars 1765)<sup>11</sup>, la jeune femme n'a jamais dérogé à l'appellatif conventionnel « Monsieur », soit le terme de respect le plus banal imposé par le savoir-vivre (et dont l'usage était plus étendu à l'époque qu'aujourd'hui). Mais le choix de Rousseau n'a pas eu la même stabilité, et sa deuxième lettre témoigne d'une variation intéressante. Alors que sa correspondante signe toujours « Henriette », et après avoir repris ce prénom dans sa première réponse, il hésite, et l'abandonne dans sa lettre du 4 novembre 1764 : en effet, les brouillons de cette deuxième réponse<sup>12</sup> révèlent trois départs en « chère Henriette », qui sont trois faux départs, chaque fois raturés, et finalement remplacés par le standard « Mademoiselle », mieux accordé il faut l'avouer, à l'humeur de ce qui suit :

Si votre situation, Mademoiselle, vous laisse à peine le temps de m'écrire, vous devez concevoir que la mienne m'en laisse encore moins pour vous répondre.

L. 3621, T.XXII, p. 8

L'évolution dans l'usage d'un appellatif, si évolution il doit y avoir, va généralement de la distance sociale vers plus de familiarité. L'évolution inverse est plus rare, et par conséquent plus marquée ; on l'a vu chez Diderot, et on le voit maintenant chez Rousseau. L'option délibérément régressive, comme le confirment les brouillons, ira encore plus loin, lorsque, après un silence de six ans, Rousseau renonce carrément à toute forme d'apostrophe. L'allocutaire est destitué en tant que tel, la rupture est à la fois dite et montrée quand Henriette, quoique destinataire de la lettre, devient dans son discours la personne *délocutée*, (la non-personne de Benveniste), celle à qui on ne s'adresse même plus :

Les orages dont je suis battu depuis tant d'années, ont effacé de ma mémoire une multitude de souvenirs. Je me rappelle confusément le nom d'Henriette et ses lettres, mais ce n'est pas assez pour désirer la voir...

L. 6801, T. XXXVIII, p. 124.

L'échange a ainsi très vite tourné court, pour des raisons sur lesquelles je ne reviendrai pas ici<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> Ce corpus a été au centre de ma thèse sur la subjectivité dans le discours (Jaubert 1987).

<sup>12</sup> Fonds Du Peyrou de la BU de Neuchâtel, Ms. R. 283, Fo 179-180.

<sup>13</sup> Jaubert 1987, 2000, 2005.

Il en va tout autrement dans la correspondance entre Frédéric II et Voltaire. Leur relation épistolaire a duré, elle, 42 ans (de 1736 à 1778, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Voltaire), survivant aux déceptions et aux orages des rencontres directes pour construire ce que C. Mervaud a appelé une *Dramaturgie des Lumières*. L'évolution des appellatifs reflète la mise en scène des actants : elle a été bien-sûr initiée par le prince. Au départ celui-ci use du standard Monsieur, et Voltaire suit scrupuleusement l'étiquette avec les appellatifs de règle, Monseigneur, ou Votre Altesse Royale (abrégé en *v.a.r.*). Le souhait exprimé par Frédéric d'être traité non en futur roi, mais en philosophe et en honnête homme reste sans écho, Voltaire s'en tient à Monseigneur, remplacé par Sire le 6 juin 1740 lorsque Frédéric devient roi. On observe pourtant une concession habile : lorsque le monarque l'exhorte

Ne voyez en moi, je vous prie, qu'un citoyen zélé, un philosophe un peu sceptique, mais un ami véritablement fidèle. Pour Dieu, *ne m'écrivez qu'en homme*, et méprisez avec moi les titres, les noms et l'éclat extérieur  
T. VII, D. 2225,

Voltaire invente un titre polysémique, « votre humanité », inspiré par le prix que Frédéric prétend accorder à cette vertu (*Épître sur l'humanité*, D. 1618, 1738) :

J'appris que votre majesté, que j'appellerai toujours votre humanité, vit en homme plus que jamais.  
T. VII, D2260, p. 236, Lettre du 5 juillet 1740 ;

Et il stabilise ce couple lexical « votre majesté et votre humanité » dans ses formules de congé :

Je suis toujours avec le plus respectueux dévouement, Sire,  
De votre majesté et de votre humanité, le très humble etc.

Investi dans une formule et s'autorisant d'une adéquation revendiquée, *l'acte de nommer est un faire-être dans l'interaction*. On comprend pourquoi la projection d'un rapport de place mise à ce point sur le choix concerté des appellatifs.

## **2. Au plus près des enjeux communicationnels, l'appropriation du NP et de l'appellatif**

Revenons sur la relation problématique entre Rousseau et Henriette\*\*\*, son admiratrice éconduite. La première réponse de Rousseau avait, comme je l'ai signalé, repris dans son incipit la signature de sa correspondante, *Henriette* :



Je ne prends pas le change, Henriette, sur l'objet de votre lettre, non plus que sur votre date de Paris...

L. 3256, T. XX, p. 18.

Mais quelle valeur accorder à cette reprise qui s'inscrit dans un soupçon déclaré (« Je ne prends pas le change... »)? Rousseau est méfiant, il s'imagine que derrière le nom d'Henriette, et la date de Paris, se cache la jeune et ambitieuse Suzanne Curchod, fille d'un pasteur Genevois, qui la même année allait devenir Mme Necker. Le fait est que Suzanne Curchod se trouvait alors à Neuchâtel, tout près donc de Môtiers où Rousseau avait élu domicile, et que le ministre Moltou l'avait encouragée à entrer en contact avec l'homme de lettres connu, au motif que « cela serait bien vu à Paris ». En fait brouillé avec Rousseau il cherchait une ouverture pour se réconcilier avec lui. Rousseau donc s'est crispé, se croyant victime de manœuvres mondaines, et du coup on peut vocaliser ironiquement l'emploi d'un prénom qu'il prend pour un masque : « Je ne prends pas le change, *Henriette*, sur l'objet de votre lettre... ».

Le doute sur la signature de sa correspondante, est le ver dans le fruit d'une interaction fragilisée d'entrée de jeu. Henriette a eu beau protester de sa bonne foi, Rousseau n'a pas abandonné ses réticences :

Il y avait cela de bon dans mon erreur, qu'elle me donnait la clé de l'état moral de celle à qui je pensais écrire

*Ibid.*,

Et il achève sa lettre en quittant le comportement allocutif :

Je croirai toujours qu'il ne tient qu'à celle qui l'a écrite [cette lettre] de se plaire avec elle-même et de se dédommager par là des rigueurs de son sort.

Cette esquive contient en germe le déni d'allocution que l'on a vu dans la lettre de rupture, phase ultime de la rebuffade.

C'est parce qu'il signifie une identité, que le nom est un point aussi sensible de l'interaction verbale. Il véhicule l'idée d'une adéquation, mais l'adéquation supposée entre l'être et le nom est en fait le résultat d'une appropriation, unilatérale ou consentie, selon le type de relation concerné. Je ne développerai pas ici les cas d'appropriation unilatérale des appellatifs plus ou moins injurieux, ou condescendants, qui traduisent des rapports sociaux dissymétriques (par exemple de maîtres à valets dans la comédie classique, mais aussi de patron paternaliste à employés, de médecins à patients infantilisés) ou encore, dans un contexte de violence verbale, des rapports

franchement agoniques avec des insultes en guise d'appellatifs. Je m'attarderai en revanche sur l'appropriation consentie, car elle reflète les subtilités de la négociation des places.

J'ai montré comment Voltaire avait habilement éludé la demande de Frédéric de voir en lui non un roi, mais un citoyen zélé, un philosophe, un ami fidèle. Pour autant il n'en avait pas fini de ruser. En 1738 en effet, Frédéric marque un tournant dans leur relation en apostrophant Voltaire comme « [son] cher ami », non pas brutalement mais après avoir préparé le terrain. D'emblée il signait « Votre affectionné ami », mais la formule est alors banalisée par le code de la hiérarchie sociale ; en revanche le 19 janvier 1738, elle se resémantise par une protestation d'amitié défigurée, incluse cette fois dans le corps de la lettre, toutefois elle se dédouanne encore sur le mode émotionnel : « Ah ! mon cher ami ! » (T. IV, p. 468). Frédéric ne réitère pas immédiatement cette déclaration, mais quelques mois plus tard, le 10 juin 1738, la voilà officialisée, en position d'en-tête :

Mon cher ami, ce titre vous est dû, et par votre rare mérite, et par la sincérité avec laquelle vous me faites apercevoir mes fautes  
T. V, D. 1514, p. 141.

On observe alors, et c'est révélateur, que le titre d'ami draine *un métadiscours légitimant* : c'est le signe que son emploi n'allait pas de soi. A partir de là, Frédéric tient pour acquise la nouvelle relation. Mais était-elle vraiment acquise ? Frédéric avait pris soin de réécrire dans la foulée, le 17 juin, avant même toute réponse de Voltaire, pour confirmer l'usage de « mon ami », et par là stabiliser la place qu'il lui assignait désormais. Comment Voltaire pouvait-il cette fois réagir ? La représentation des places repose sur une complémentarité : *Qui tu es pour moi*, en l'occurrence « un ami », suppose un *Qui je suis pour toi* ; c'est d'ailleurs ce qui rend parfois difficile l'initiative d'un changement de statut (voir la formule *Je t'aime* analysée par A. Finkielkraut 1976). L'amitié, comme l'amour, appelle réciprocité, et la réciprocité suppose une égalité. Les souverains n'ont pas d'ami. Voltaire rusa donc encore une fois. Il relève l'événement en fin de réponse, dans un lieu dédié aux actes pacificateurs (voir la fonction « sigétique » de Berthet 1979) :

Vous m'avez donné un grand titre. Je ne pourrai jamais le mériter quoique mon cœur fasse tout ce qu'il faut pour cela. Un homme que le fameux chevalier de Sydney avait aimé, ordonna qu'après sa mort on mît sur sa tombe, au lieu de son nom, *ci-gît l'ami de Sydney*. Ma tombe ne pourra jamais avoir un tel honneur. Il n'y a pas moyen d'oser se dire l'ami de...

Et l'aposiopèse montre l'inhibition alléguée. Preuve *a contrario* que l'acte de nommer a valeur performative : il fait être ce qu'il dit.

Alors positivement que disent les appellatifs de ce que furent l'un pour l'autre Voltaire et Frédéric II ? Non pas des amis sans doute, mais les co-énonciateurs complices de la *Dramaturgie des Lumières* évoquée tout à l'heure. Sur la scène imaginaire construite par l'écriture et favorisée par une interaction *in absentia* (*in praesentia*, ce fut une autre affaire), un équilibre s'était instauré. Cette scène promeut la royauté de l'esprit, plus confortable que celle de la réalité. Deux princes des Lumières se reconnaissent mutuellement à coup *d'appellations métaphoriques*, des appellations où se bousculent les noms les plus prestigieux des lettres et des arts. Ces noms imprègnent le discours bien au-delà des apostrophes, en puisant surtout dans les gloires du monde antique. Même en faisant la part des stéréotypes qui étaient dans l'air du temps ; entre philosophes (R. Trousson 1967 : 67), on se donne du Socrate, la flatterie se double d'une valeur illocutoire indirecte : la bibliothèque qui défile (voir listes ci-après), c'est l'affirmation d'un héritage partagé, le territoire d'une élite.

Mais il y a ici des noms métaphoriques plus sollicités que d'autres : ce sont de loin *Salomon du Nord* pour Frédéric, et *Apollon* pour Voltaire. Ils témoignent d'un ajustement réussi et stabilisé. Car sur la scène imaginaire ils ont construit un scénario, avec une répartition des rôles : le sage au pouvoir recevant les lumières du dieu de la poésie. Un rôle apparemment flatteur pour notre philosophe, mais en réalité réducteur. Frédéric attendait que Voltaire lui corrige ses œuvres, et non pas, comme il l'aurait aimé, qu'il joue les conseillers politiques.

On mesure à quel point l'acte de nommer en véhiculant l'idée d'une appropriation, contribue à construire l'ethos discursif des interactants.

### **Pour conclure...**

En fonction d'apostrophe le NP entre dans le paradigme des appellatifs pour projeter une image de l'autre et, en miroir, une image de soi. Utiliser le NP c'est se situer sur une échelle entre la distance sociale et la familiarité, mais c'est aussi *dire indirectement que l'on s'adresse à une personne en pleine connaissance de son identité*, ce qui prédispose d'autres visées (y compris, on l'a vu avec Rousseau, une visée ironique). En situation de trilogue, l'usage du NP fait profiter un tiers de cette

connaissance par le biais d'un trope communicationnel, d'où l'usage journalistique que l'on remarque dans les émissions radiodiffusées et parfois télévisées<sup>14</sup>. Dans tous les cas la pertinence de l'emploi remonte de l'énoncé à l'énonciation.

Ainsi *l'apostrophe éclaire le statut pragmatique du NP qui transcende l'opposition du constatif et du performatif*. Désignant au deux sens du mot, il permet d'identifier un être du monde, *et* de le placer comme un partenaire actif, *et sciemment dessiné*, dans la sphère de l'interlocution. Les deux fonctions fusionnant à parts variables, le *nom propre* se valorise en situation comme le nom *approprié* à un dessein communicationnel.

---

<sup>14</sup> Ces dernières s'en dispensent souvent désormais en faisant défiler devant la personne qui s'exprime une bande qui décline son identité.

## Références bibliographiques

- BERTHET F. (1979) « Éléments de conversation I. Communication et métacommunication », *Communications* 30, p. 114-131.
- DETRIE, C. (2007) *De la non-personne à la personne. L'apostrophe*, CNRS-Éditions.
- FLAHAULT F. (1978) *La Parole intermédiaire*, Paris, Seuil.
- FINKIELKRAUT A. (1976) « Sur la formule *Je t'aime* », *Critique* 348.
- GOFFMAN E. (1974) *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- JAUBERT A. (1987) *Étude stylistique de la correspondance entre Henriette \*\*\* et J.-J. Rousseau. La Subjectivité dans le discours*, Genève-Paris, Slatkine-Champion.
- JAUBERT A. (1990) *La Lecture pragmatique*, Paris, Hachette.
- JAUBERT A. (2005a) « Dialogisme et interaction épistolaire », in *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques* (éd. Bres & al.), Duculot.
- JAUBERT A. (2005b) « Négociations de la mise en place et stratégies de l'idéalisation », *Le rapport de places dans l'épistolaire, Semen* n° 20, p. 65-82.
- JONASSON, K. (1994) *Le nom propre*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1992-1994) *Les Interactions verbales*, T. I, II, III, Paris A. Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (dir.) (2010), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Université de Savoie.
- KLEIBER G. (1995) « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après », *Nom propre et nomination* (dir. M. Noailly), p. 11-36.
- KLEIBER G. (2004) « Peut-on sauver un sens de dénomination pour les noms propres ? », *Functions of language* 11, 1, p. 115-145.
- LEINER, W. (1991) « L'apostrophe à un allocutaire fictif. De l'emploi d'un artifice rhétorique chez les auteurs du XVIIe siècle », *Le langage littéraire au XVIIe siècle. De la rhétorique à la littérature*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p. 35-50.
- MAINGUENEAU, D. (1993) *Le Contexte de l'œuvre littéraire*, Paris, Dunod.
- MERVAUD C. (1985) *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des lumières. 1736-1778*, Oxford, The Voltaire Foundation.
- PERRET D. (1970) « Les appellatifs. Analyse lexicale des Actes de parole », *Langages* 17, p. 112-118.
- ROUSSEAU J.-J., *Correspondance complète*, éd. R.A. Leigh, The Voltaire Foundation, Oxford, 1973-1975.
- STRAWSON P.F. (1970) « Phrase et acte de parole », *Langages* 17, p. 19-33.
- VOLTAIRE, *Correspondance*, éd. Th. Besterman, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1969-1971, Oxford, The Voltaire Foundation, 1971-1977.
- TROUSSON R. (1967) *Socrate devant Voltaire, Diderot et Rousseau*, Minard.
- WILMET, M. (1995) *Le nom propre en linguistique et en littérature*, communication du 13 mai 1995 à l'Académie royale de langue et de littérature françaises.
- WILMET, M. (2003, 3<sup>e</sup> éd.) *La Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot